



Les Genevez, le 18 mai 2018

## MESSAGE A LA POPULATION

### Assemblée communale du 19 avril 2018

Vous trouverez ci-après une courte description et analyse des divers sujets que nous aurons à traiter lors de l'Assemblée communale du 19 avril prochain.

Nous espérons que ce petit message vous sera utile et vous permettra de vous faire une idée de l'importance de ces dossiers.

Nous vous donnons donc rendez-vous à cette assemblée et nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.

#### Point 2 : Comptes 2017

Le détail du compte de fonctionnement 2017 figure ci-dessous et peut être consulté au Secrétariat communal.

Le compte 2017 boucle avec un bénéfice de Fr. 12'855.45, alors qu'une perte de Fr. 13'090.- avait été budgétée. Les rentrées fiscales ont été supérieures à celles portées au budget et le compte forestier a dégagé un bénéfice supérieur à celui prévu.

Le budget des charges que nous pouvons maîtriser a été rigoureusement tenu.

#### Avis du Conseil communal :

Le Conseil communal vous recommande d'accepter ces comptes tels que présentés.

		Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	AUTORITES, ADMINISTRATION GENERALE	473 843.60	232 411.65	484 150.00	238 300.00	490 007.70	231 639.05
2	TRAV. PUBL., PLANS DE ZONES, COMMUNICATIONS	266 390.90	82 916.75	231 900.00	90 800.00	297 218.90	64 642.00
3	AFF. JURIDIQUES, POLICE, MIL., DEF. CIVILE	4 798.00	0.00	4 600.00	0.00	7 815.05	129.65
5	INSTRUCTION, FORMATION, CULTURE, SPORTS	682 599.30	42 736.85	683 500.00	26 900.00	673 679.45	40 612.15
6	AIDE SOCIALE ET SANTE PUBLIQUE	362 072.95	12 664.75	382 900.00	16 000.00	358 755.00	6 769.95
7	ECONOMIE PUBLIQUE	206 531.45	193 411.20	217 000.00	195 600.00	214 653.05	193 519.00
8	FINANCES	192 886.80	182 948.45	182 300.00	142 960.00	235 057.75	158 415.90
9	IMPOSITIONS	204 938.95	1 668 964.85	9 700.00	1 480 400.00	94 282.25	1 697 988.15
11	ENLEVEMENT DES ORDURES	59 322.20	59 322.20	58 550.00	58 550.00	58 419.80	58 419.80
12	INHUMATIONS	10 597.60	1 200.00	5 100.00	1 000.00	6 283.30	650.00
13	SERVICE DU FEU	21 205.00	16 843.75	21 400.00	17 500.00	20 904.90	17 146.95
14	CANALISATIONS ET INSTALLATIONS D'EPURATION	119 222.15	119 222.15	170 200.00	170 200.00	176 913.65	176 913.65
15	SERVICE DES EAUX	147 357.60	147 357.60	144 450.00	144 450.00	152 772.10	152 772.10
18	FORETS (F)	173 139.55	173 139.55	137 800.00	137 800.00	150 695.25	150 695.25
Totaux de fonctionnement		2 924 906.05	2 933 139.75	2 733 550.00	2 720 460.00	2 937 458.15	2 950 313.60
Excédents charges/produits fonctionnement		<b>8 233.70</b>			<b>13 090.00</b>	<b>12 855.45</b>	

**Point 3 : Nomination d'un membre au sein de la Commission du Cercle scolaire La Courtine**

Suite à la démission de M. Christophe Gogniat, l'assemblée est compétente pour nommer un nouveau membre au sein de la Commission du Cercle scolaire La Courtine.

Mme Viviane Strambini sera proposée pour nomination.

**Avis du Conseil communal :**

Le Conseil communal vous recommande de nommer Mme Strambini à cette fonction.

**Point 4 : Ratifier un crédit de Fr. 32'000.- destiné à la réparation de la station de pompage des eaux usées à l'entrée ouest du village**

En fin d'année 2017, les éléments techniques de la station de pompage des eaux usées, située à l'entrée ouest du village, ont dû être changés en urgence, suite à un problème technique. Les frais inhérents à cette réparation ont, de ce fait, déjà été engagés par le Conseil communal.

Toutefois, l'assemblée communale est compétente pour ratifier le crédit de Fr. 32'000.- nécessaire au financement de cet investissement. Un prélèvement sur le fonds de réserve pour l'épuration des eaux pourra alors être effectué.

**Avis du Conseil communal :**

Le Conseil communal vous recommande de ratifier ce crédit.

***Au plaisir de vous retrouver à cette assemblée, le Conseil communal vous adresse ses cordiales salutations.***